

## Les Mécanismes de la croissance régionale au Maroc : évidence sur approche de convergence

### Regional growth mechanisms in Morocco: evidence on convergence approach

**Najat ATTAR BOULAICH, (Docteure)**

*Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales (Tanger)  
Université Abdelmalek Essaadi, Maroc*

<b>Adresse de correspondance :</b>	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Université Abdel malek Assaadi Tanger BP 90 000 Tanger
<b>Déclaration de divulgation :</b>	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
<b>Conflit d'intérêts :</b>	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
<b>Citer cet article</b>	ATTAR BOULAICH, N. (2024). Les Mécanismes de la croissance régionale au Maroc : évidence sur approche de convergence. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 5(2), 211-226. <a href="https://doi.org/10.5281/zenodo.10647567">https://doi.org/10.5281/zenodo.10647567</a>
<b>Licence</b>	<b>Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND</b>

*Received: December 30, 2023*

*Accepted: February 10, 2024*

**International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME**

**ISSN: 2658-8455**

**Volume 5, Issue 2 (2024)**

## **Les Mécanismes de la croissance régionale au Maroc : évidence sur approche de convergence.**

### **Résumé :**

Notre étude s'articule autour de la croissance régionale au Maroc, avec pour point de départ le constat d'une persistance des disparités de développement surtout entre les régions. Après un bref rappel de la Régionalisation Avancée qui est un processus ayant mis en avant le rôle de la région dans la réalisation du développement territorial endogène et équilibré, on essaye de comprendre les mécanismes et les facteurs par lesquels ce développement régional engendre le développement du pays, et ce à travers l'étude de la dynamique du développement économique des régions marocaines. Pour ce faire, on quantifie l'impact de ces facteurs à travers l'approche de convergence qui a pour objectif d'appréhender l'évolution de la distribution des écarts de développement régional en utilisant une approche de la mesure des inégalités régionales selon l'indice de déficit. Cette étude a permis d'analyser et d'évaluer la réduction des disparités régionales.

**Mots clés :** croissance régionale, disparités régionales, développement régional, Maroc, mécanismes de développement

**JEL Classification :** G41

**Type du papier :** Recherche Analytique

### **Abstract :**

Our study is structured around regional growth in Morocco, with the starting point of the observation of a persistence of development disparities, especially between regions. After a brief reminder of Advanced Regionalization which is a process that has highlighted the role of the region in achieving endogenous and balanced territorial development, we try to understand the mechanisms and factors by which this regional development generates the development of the country, and this through the study of the dynamics of economic development of Moroccan regions. To do this, we quantify the impact of these factors through the convergence approach which aims to understand the evolution of the distribution of regional development gaps using an approach to measuring regional inequalities according to the deficit index. This study made it possible to analyze and evaluate the reduction in regional disparities.

**Keywords:** regional growth, regional disparities, regional development, Morocco, development mechanisms.

**Classification JEL:** G41

**Paper type:** Analytic Research

## 1. Introduction

Parmi les multiples dimensions du développement, la dimension territoriale n'est certainement pas celle à prendre à la légère. En effet, elle témoigne d'un espace qui se distingue par son histoire, sa culture et ses ressources et dont l'évolution dépend de la capacité des individus qui y vivent à relever le défi de son développement à partir de ses dotations initiales. Ainsi, l'importance du développement local réside dans le fait qu'il s'occupe de créer un environnement adéquat à toute initiative locale et d'augmenter la capacité d'adaptation aux nouvelles règles de la croissance macro-économique à travers l'expression de la force endogène et de la synergie du milieu. Certains territoires - pays ou régions - se retrouvent avantagés par rapport à d'autres. Ce qui les rend plus attractifs, que cela soit de par leur position géographique, leur ressource naturelle, leur population...etc. Toutefois, le territoire est un processus endogène, un construit qui s'articule autour de la dynamique de coordination et d'interaction d'acteurs et d'instances concernés. Il ne tient qu'à ces derniers de le développer : « ... The ultimate actors are not regions but households, establishments and firms and how these interact », Cheshire et Malecki (2004) . Le regain d'intérêt pour cette approche a engendré l'apparition d'une multitude de modèles du développement local qui témoignent d'une nette évolution de l'importance de ce concept dans l'explication du développement et du sous-développement entre les pays et entre les régions d'un même pays. Les théories selon lesquelles, le développement économique, social, culturel et politique n'est l'affaire que de quelques agents exceptionnels, tandis que les autres, considérés comme incapables, doivent adopter le même modèle de développement conçu par les leaders et imposé au territoire, sont pour ainsi dire « démodées ». En effet, ce type de développement dit « par le haut » où le territoire est perçu comme neutre, n'a pas réussi malgré sa popularité à enrayer les disparités entre les pays et entre les régions (Stöhr, 1981) . D'où l'avènement du développement local qui, à l'inverse, est un développement par « le bas » et qui consiste à répondre, avant tout, aux besoins de base d'une population par la mobilisation accrue et intégrée des ressources dans un contexte régional. « L'importance stratégique est accordée à la population qui est la ressource la plus précieuse », Vachon (1993) . A ce niveau de l'analyse, il est utile de préciser que notre intérêt n'est pas d'entreprendre une étude, à proprement dite, des facteurs macro-économiques d'influence sur le développement national, mais plutôt de comprendre les mécanismes et les canaux par lesquels, le développement de petites unités qui constituent les régions d'un même pays engendre le développement de celui-ci, et par conséquent, d'appréhender la manière de susciter et de provoquer le développement dans ces espaces divergents. Notre démarche a la particularité de prendre pour point de départ un raisonnement local au lieu du global, en axant notre réflexion sur la dimension territoriale du développement. Nous posons ainsi, dans notre recherche, le développement régional comme seule alternative à un développement national de long terme. Cet intérêt grandissant envers l'approche régionale est né de la prise de conscience de l'inégalité de la diffusion du développement dans l'espace. En effet, les théoriciens du développement se sont aperçus que les territoires ne se développent pas tous de la même façon et que certains d'entre eux demeurent en dehors du rayonnement du développement.

Le Maroc a adopté beaucoup de plans de développement, qui ne lui ont pas permis d'atteindre tous les objectifs escomptés d'une manière efficace, dont les plus ultimes sont : l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la réduction des disparités entre les espaces Marocains, à cause de la déclinaison des stratégies du développement telles qu'elles sont conçues au niveau central à l'échelle des régions. Dans ces conditions, le territoire s'est affirmé comme un acteur du développement socio-économique capable de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement adaptées à ses spécificités, ses moyens et aptes à répondre aux aspirations de la population locale, d'où le Maroc a procédé à la mise en œuvre du processus de la régionalisation avancée qui met en avant le rôle de la région dans la réalisation du

développement territorial endogène et équilibré. C'est un processus qui semble avoir des perspectives de développement prometteuses, mais est ce qu'il a pu concrètement après plus de 10 ans d'existence à surmonter tous les défis. Sous un autre angle, une question qui mérite d'être posée, à savoir, pourquoi des nations et des régions connaissent une croissance forte et d'autres non ? La réponse à cette question sera examinée au cours de cet article ; notre développement sur les mécanismes de la croissance régionale au Maroc. En effet, les différents problèmes dont souffre l'économie marocaine et qui impactent négativement sa croissance, concernent notamment, l'utilisation non optimale des facteurs de production, la faible intégration sectorielle, le manque de dynamisme des entreprises...etc. Ceci nous oblige à investiguer sur les causes d'une telle croissance modérée. Après un bref rappel de la Régionalisation Avancée qui est un processus ayant mis en avant le rôle de la région dans la réalisation du développement territorial endogène et équilibré, on essaye de comprendre les mécanismes et les facteurs par lesquels ce développement régional engendre le développement du pays, et ce à travers l'étude de la dynamique du développement économique des régions marocaines. Pour ce faire, on quantifie l'impact de ces facteurs à travers l'approche de convergence qui a pour objectif d'appréhender l'évolution de la distribution des écarts de développement régional en utilisant une approche de la mesure des inégalités régionales selon l'indice de déficit. Cette étude a permis d'analyser et d'évaluer la réduction des disparités régionales.

Pour le cas de ce travail de recherche, on a choisi la méthodologie de recherche quantitative et qualitative pour apporter une réponse à notre question de recherche. Dans la mesure où le recours à l'approche qualitative se base principalement sur l'interprétation, et un recul d'une approche quantitative basée sur une mesure des inégalités régionales selon l'indice de déficit. En effet, on a opté pour une démarche hypothético-déductive comme positionnement épistémologique, dans la mesure où on cherche à analyser et évaluer l'impact des facteurs de la croissance régionale sur la réduction des disparités régionales et par conséquent le développement du pays.

## **2. La Régionalisation Avancée au Maroc**

A priori, la régionalisation est un concept politique et un mode de gestion public sur lequel aucun gouvernement du monde ne s'est mis d'accord concernant ni sa structure, ni son organisation et encore moins son fonctionnement. Nous allons présenter plusieurs expériences de régionalisation dans le monde. L'objectif étant de relater les différentes conceptions, les différents succès et échecs et essayer d'en comprendre les causes. Ceci devrait nous permettre de dégager les limites et risques liés à la notion de régionalisation.

### **2.1. La Régionalisation au niveau international**

Chaque pays adopte son propre modèle régional. Il n'y a pas de consensus, ni au niveau des politiciens ni dans le milieu universitaire. Même si ces similitudes paraissent parfois fortes, elles n'en restent pas moins très différentes les unes des autres lorsque l'on tire parti des compétences effectives attribuées aux différents niveaux d'États régionaux. Bien sûr, ces différences sont tout à fait naturelles, car toute régionalisation découle des besoins spécifiques de chaque pays, qui, en général, ne sont pas les mêmes, que ce soit d'un point de vue politique, social ou économique. Même si certaines exigences semblent toujours similaires, différentes entreprises ne les revendiquent pas toujours dans le même ordre. La régionalisation peut être souple en attribuant des tâches importantes aux régions sans pour autant leur accorder un statut particulier ni les territorialiser juridiquement. L'état peut aussi créer des régions et les garder sous son propre contrôle tout en leur concédant leurs autonomies. Ce mode de régionalisation existe à des degrés différents en Suède, au Royaume-Uni, et à un degré moindre en Allemagne.

Un autre mode politique est celui des mille feuilles observées en France avec toutes ses régions, ses départements, ses arrondissements, ses cantons, ses intercommunalités et ses communes. Les régions françaises sont dotées de pouvoir assez flou puisque les échelons décentralisés de l'administration publique n'exercent pas de tutelle les unes sur les autres. Cela crée évidemment des redondances et des confusions au niveau des prises de décisions publiques. Curieusement, quelques pays de l'ancien bloc communiste comme la Pologne et la République Tchèque ont adopté le modèle français malgré sa défaillance.

Il faut noter que la vraie régionalisation, d'un point de vue démocratique, est celle qui reproduit la même structure de l'état à l'intérieur de la région, comme en Espagne, en Italie et en Belgique. Ces pays jouissent d'une forme régionale similaire ou proche de celle de l'État central sur tous les niveaux notamment législatifs, exécutifs et judiciaires. Ce mode de régionalisation donne un pouvoir énorme aux régions tout en mettant en place un ordre juridique qui règlemente les rapports hiérarchiques entre les différentes collectivités territoriales au sein de la région. On observe, par contre, depuis deux décennies des tensions très fortes au sein des pays qui ont adopté une régionalisation assez poussée comme l'Espagne et la Belgique. L'unité de la nation, dans sa totalité, est constamment remise en cause et crée un climat politique très tendu pour chacun de ces pays.

## **2.2. Le Modèle Marocain de la régionalisation**

La nouvelle constitution de 2011 a pris en considération le projet royal lancé presque un an auparavant. Les principaux articles qui touchent au nouveau mode de gestion publique lié à la régionalisation avancée sont les articles 135 et 145. L'article 135 précise que les collectivités territoriales constituent des personnes morales de droit public et gèrent démocratiquement leurs affaires. La nouvelle constitution stipule aussi que le mode électoral des conseils régionaux et communaux se fait à travers un suffrage universel direct. L'article 145 parle de la déconcentration au sein de la régionalisation avancée, en disant que les walis et les gouverneurs représentent le pouvoir central au sein des collectivités territoriales. La Commission Consultative de la Régionalisation CCR a proposé un projet de découpage en 12 régions en se basant sur des critères culturels, géographiques, économiques, sociaux et historiques. Depuis 1997, quand la loi 47-96 a été décrétée, la région existait sans pour autant avoir un pouvoir décisionnel large. Les composantes géographiques de la région ne dépendaient guère du conseil régional, que ce soit des conseils élus ou des services déconcentrés, de l'état central. Le découpage de 1997, contient 16 régions, ces dernières consistent en 13 préfectures et 62 provinces. Ces 75 préfectures et provinces regroupent 221 communes urbaines et 1282 communes rurales. Le nouveau découpage de 2015 compte 12 régions et entrera en vigueur à la même date que le décret prévu à l'article 77 de la loi organique n°59-11 relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales. Une préfecture marocaine est de caractère urbain alors que la province est plutôt de caractère rural. Si nous remontons encore en arrière, en 1971, nous trouvons un pays découpé en 7 régions par l'état central. Ces régions étaient plus des regroupements économiques commodes que des régions au vrai sens du terme. Elles n'avaient aucun pouvoir décisionnel à leurs niveaux (Jean- François Troin, 2009).

Troin met l'accent sur la région « naturelle » au début du vingtième siècle. En 1933, deux géographes du protectorat français « Hardy et Céliér » avaient confectionné un découpage géographique en divisant le Maroc en 6 ensembles régionaux. La préoccupation à cette époque n'était pas d'ordre stratégique. Elle était, avant tout d'ordre physique et spatial.

Pour aboutir à un modèle de régionalisation réussi, il est nécessaire d'abord de réussir la construction d'un bon design comme élément de départ. Le CCR a bien évidemment établi une première plateforme qui précise le cadre du concept et son orientation. Avec l'aboutissement à une bonne architecture, on peut déjà, espérer à aboutir aux résultats attendus par les citoyens. Dans le cas contraire, les problèmes existants pourraient s'aggraver davantage.

### **2.3. Comment le Maroc a-t-il choisi la régionalisation ?**

L'intérêt majeur de la régionalisation était d'établir les fondements d'une bonne gouvernance en rendant l'usager un véritable levier du changement vers la transparence et le progrès. Même si les grands enjeux nationaux restent d'ordre suprême relevant directement du roi, les efforts déployés dans la gouvernance publique quotidienne doivent être canalisés vers plus de décentralisation à tous les niveaux de l'administration publique. À travers la responsabilité des élus et des administrateurs régionaux et locaux, les actions publiques peuvent ainsi être évaluées telles que livrées au citoyen. La politique du balme qui consiste à renvoyer le tort à la hiérarchie centrale a plus tendance à diminuer sous la régionalisation. Le fait de vouloir orienter les enjeux politiques dans le seul souci de manipuler le citoyen est devenu très difficile de nos jours grâce à l'ouverture et le développement des médias et des divers moyens de communication dans le monde. Les citoyens demandent aujourd'hui une transparence réelle et une égalité des droits et s'attendent surtout à ce que l'intérêt général prime au-delà des intérêts politiques singuliers. Avant de nous lancer dans l'analyse de la motivation du Maroc à opter pour une politique clairement orientée vers un mode de gestion régional, il faut, tout d'abord, expliquer d'où vient ce choix. Est-il l'évolution naturelle des choses ? Où est-il simplement prescrit ? Le choix du Maroc pour la RA n'est unique en son genre du fait qu'il n'est le résultat ni d'un consensus de parties adverses ni de négociations difficiles pour des intérêts spéciaux. Toujours est-il qu'un élément crucial doit être pris en considération : celui du conflit lié au Sahara marocain. En fait, si on tient compte de ce problème, l'équation change complètement de variables. C'est pour cela qu'il est nécessaire de reconnaître les différences entre les degrés divers du gouvernement central et le degré d'autonomie envisagée pour chaque région. Dans le cas marocain, cette reconnaissance sera bien évidemment asymétrique puisque les régions du sud bénéficieront de privilèges spéciaux que les autres régions ne pourront guère songer à s'approprier si la situation reste la même. En général, à chaque fois qu'on observe, dans un pays donné, une montée de mobilisation politique liée à l'identité, cela vient d'une minorité ethnique de ce pays. La particularité du problème marocain est qu'au Maroc, la population amazighe est loin d'être une minorité. Les seuls chiffres disponibles parlent d'une parité plus ou moins exacte entre la population amazighe et arabe. Ces mouvements mobilisateurs s'inscrivent parfois dans des partis politiques (le Mouvement Populaire au Maroc) ou dans des associations linguistiques œuvrant pour donner de l'importance à la langue en question. Des mouvements de ce genre aboutissent parfois au régionalisme et au Séparatisme. Plusieurs recherches ont été faites pour expliquer la montée du régionalisme dans un sens large. Le régionalisme est une idéologie politique qui se focalise sur les intérêts d'une région particulière ou un groupe de régions. Il a pour but d'augmenter l'influence régionale et le pouvoir politique à travers des mesures normales de décentralisation ou d'autonomie ou bien des mesures musclées comme le séparatisme et l'indépendance.

### **2.4. Pourquoi un découpage en 12 régions ?**

La CCR a proposé une division du royaume en 12 régions au lieu de 16, soit avec une réduction de 25%. Leur nouvelle configuration s'appuie surtout sur l'aspect institutionnel et fonctionnel de la région avec la prise en compte de critères comme l'efficacité, l'homogénéité, la proportionnalité, l'équilibre, l'accessibilité et la proximité. Un géographe français, Daniel Noin, avait déjà proposé un découpage en 12 régions en 1970. Se pose, alors, la question de savoir si le découpage proposé par la CCR n'est pas le même que celui proposé il y a 42 ans par Noin. Les cartes géographiques relatives aux divisions des régions par Noin et la CCR peuvent paraître identiques au départ, mais elles sont très différentes si on les examine en profondeur. Il est important de se focaliser plus sur l'aspect fonctionnel que sur l'aspect géographique de la région, car cette dernière est une entité territoriale qui peut changer dans le temps, comme la constitution du pays d'ailleurs. Nous retenons cette définition de Jean- François Troin (2001) «

la région est une notion changeante dans le temps. Elle évolue, elle ne peut être définie par des critères intangibles, déterminés une fois pour toutes et appliqués mécaniquement ; ses limites spatiales sont variables : les découpages successifs des espaces administratifs ont pour effet de réduire son étendue et donc l'emprise de leur autorité ».

### **3. Financement de la région et mesures d'accompagnement**

Les sources de financement de la région se composent de trois catégories, à savoir, les ressources propres, les ressources transférées et les ressources d'emprunt ; Les ressources propres de la région se composent de la fiscalité locale, la parafiscalité et les produits de domaine, Les ressources transférées englobent leur part dans les produits de l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe sur les contrats d'assurance ainsi que les fonds de concours ; Quant aux ressources d'emprunt, elles permettent aux régions de couvrir les dépenses d'équipements d'où les régions peuvent contracter des prêts auprès du fonds d'équipement communal (FEC). Il s'avère qu'une mise à niveau du cadre budgétaire est nécessaire, à travers la réforme des finances locales et le renforcement des instruments de programmation et d'exécution pluriannuelle du budget par l'activation efficace du dispositif légal en vigueur, qui doit être harmonisé avec le cadre budgétaire de l'État et la loi organique relative aux lois de finances, dont l'objectif est de permettre une meilleure lisibilité sur la répartition territoriale des crédits alloués à chaque programme et une présentation budgétaire adéquate pour favoriser la contractualisation et le partenariat avec les acteurs locaux et renforcer la déconcentration administrative , Le processus de la régionalisation avancée selon le modèle marocain opte pour la mise en place d'un fonds de solidarité régionale permettant de soutenir les régions pauvres pour assurer une équité territoriale, par les ressources émanant de ce fonds. Les régions doivent privilégier l'offre de service et des infrastructures à caractère économique dont la rentabilité à court terme peut être faible, ce fonds permettra de renforcer la potentialité économique des territoires qui complètent les stratégies locales de valorisation du patrimoine régional. Un autre fonds mis à la disposition des régions est le fonds de mise à niveau, il doit se fonder sur un concours vertical de l'État vers les régions concernées, dans une première étape il sera constitué d'un prélèvement de 10 % sur les ressources additionnelles allouées aux régions, ce système doit être ajusté en permanence à l'évolution temporelle des disparités régionales. La réussite de ce processus dépend du renforcement des ressources humaines à travers l'amélioration de l'encadrement au niveau régional d'où les régions doivent être dotées d'une véritable politique de gestion des ressources humaines, axée sur la gestion prévisionnelle des besoins en compétences, la formation continue et l'attractivité sociale.

#### **3.1. Autonomie décisionnelle de la région.**

Le principe de base de la régionalisation avancée au Maroc, est que chaque région doit gérer de manière indépendante ses affaires et ses ressources en comptant sur ses propres compétences, car sont les acteurs de la région qui sont supposée connaître mieux leurs problèmes et leurs potentialités, or selon le projet de la loi organique de la région n° 111.14, les ressources financières de cette dernière sont déterminées, collectées et distribuées aux régions par les services spécialisés de l'État qui procède à la détermination , la collecte et le contrôle des impôts par voie de contractualisation avec une rémunération des charges qui en résultent. Aussi, l'État et en plus de sa domination sur les ressources transférées aux régions , il partage avec ces dernières d'une manière égale, les produits des droits d'enregistrement et la taxe spéciale annuelle sur les véhicules automobiles, chose qui remet en cause un principe fondateur du processus de la régionalisation qui est celui de l'autonomie décisionnelle , tant que la région ne dispose pas de celle financière , même la détermination du budget , les ordonnances de paiement, les fermetures de comptes et le rejet du budget sont soumis à l'autorisation du

Ministère de l'intérieur , donc on ne peut pas parler d'une indépendance de la gestion des affaires de la région tant qu'elle ne dispose pas de celle de la gestion de ses ressources financières et également en tant qu'elle ne dispose pas d'une autonomie réglementaire qui lui donne une autorité de mise en place des règlements nécessaires pour la réalisation d'une gouvernance efficace, car pour passer d'un processus de décentralisation à celui de la régionalisation, nous devons doter les régions des pouvoirs normatifs, la constitution de 2011 n'a pas apporté des clarifications à ce sujet. Donc, on se trouve en face d'une décentralisation administrative, chose qui égale à la déconcentration plutôt qu'une réelle délégation de pouvoir, la région reste dépendante dans sa gestion du niveau central. Même en ce qui concerne la déconcentration. Il n'y a pas une réelle délégation du pouvoir vers les services déconcentrés de l'État, car malgré l'existence de contrat entre les deux niveaux, toute prise de décision par les services déconcentrés dépend de l'administration centrale, tout en sachant que ces derniers sont les acteurs représentatifs de l'État au niveau de la région, ce qui rend les décisions régionales dépendantes du centre d'une manière directe et indirecte. Les décisions des conseils régionaux doivent être approuvées par l'État central, et aussi le président du conseil fait appel au représentant de l'État qui est le Wali ou le gouverneur dans l'exercice de ces compétences ,donc il n'y a pas une réelle délégation du pouvoir au service déconcentré ni une autonomie des régions dans la gestion de leurs affaires , on peut même dire que la déconcentration au Maroc coince la mise en place d'une réelle décentralisation territoriale , car elle renforce l'autorité de la tutelle , ce qui fait augmenter la bureaucratie et entrave la mise en place d'une bonne gouvernance territoriale, donc, il faut chercher un équilibre entre les deux processus , et également, il faut procéder à la mise en place d'une finance et d'une fiscalité locales capables de doter la région d'une plus grande autonomie financière tout en garantissant l'équilibre économique et financier des régions et du pays, et rénover le processus de la décentralisation administrative , financière et réglementaire afin de faire de la région une entité capable de porter des projets du développement dans le cadre de la cohérence avec les orientations générales du pays.

### **3.2. La régionalisation entre solidarité et concurrence.**

Pour la solidarité et la coopération entre les régions, il est préconisé de mettre en place un système productif complémentaire entre les régions, et la circulation des flux d'investissements excédentaires , compétences humaines et techniques vers les régions, il s'agit de mettre en place un système de péréquation volontariste tout en tenant compte de l'ensemble des ressources et des charges de la région , dans ce cadre, la politique de l'aménagement du territoire au Maroc repose sur le principe de la croissance transposée, c'est-à-dire : une région excédentaire vient en aide d'autre défavorisée , donc , on est en face de l'exercice d'un effet d'entraînement, la région excédentaire aide une autre qui se développe et apporte son aide à d'autres régions ce qui permet de nouer des relations interrégionales importantes. C'est un scénario parmi d'autre, qui traite le rôle de la régionalisation à surmonter les disparités interrégionales, mais, il reste de mentionner l'ampleur des disparités intra régionales, les ressources excédentaires d'une région servent à corriger ses dysfonctionnements internes, et c'est en les dépassant qu'elle peut venir en aide des autres régions, chose qui n'est pas facile et qui prendra du temps surtout si le surplus de la région est nulle ou négatif dans ce cas les régions qui sont peu développées et elles sont nombreuses au Maroc restent dépendantes de l'État et là encore une fois, on justifie que la région ne disposera pas de son autonomie financière et décisionnelle ce qui est contradictoire avec une règle de base du découpage régional celle de la représentativité. Mais, la résolution ou l'acceptation de cette problématique réside dans le fait que le processus de la régionalisation se fera d'une manière progressive, ce qui légitimera l'intervention de l'État dans un premier temps pour instaurer l'équilibre. Donc, le processus de la régionalisation avancée au Maroc repose sur une politique de l'aménagement du territoire qui s'articule autour de deux stratégies, l'une de



solidarité et l'autre de compétitivité. Au début, il est préconisé d'opter pour une stratégie de solidarité afin de freiner la croissance de certaines régions ou plus précisément de certaines villes dont l'attractivité constitue une source de déséquilibre sur le territoire, surtout celle qui se trouvent sur l'axe atlantique et particulièrement la ville de Casablanca et également pour mettre des pôles d'équilibre dans d'autres zones et de réaliser une décentralisation des activités économiques et surtout industrielles entre les régions. La stratégie de compétitivité est nécessaire dans un deuxième temps pour conforter la place des régions marocaines dans la sphère économique internationale et développer leurs attractivités des IDE (Indecrated Development ) afin de se positionner comme des grands pôles d'attraction.

### **3.3. La multiplicité des acteurs au niveau régional.**

Au niveau régional, il y a une multiplicité des acteurs qui ont les mêmes attributions, à savoir, L'État central et ses services déconcentrés aux niveaux régionaux et intra régionaux chargés de la conception, la mise en œuvre, le suivi, le contrôle et la gestion des programmes et des projets de développement au niveau de la région ; Les conseils régionaux, provinciaux et préfectoraux chargés de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre la réalisation de plans sectoriels de développement économique et sociaux aux niveau national, régional et provincial et réaliser les travaux d'équipements et d'infrastructures de base et le wali ou le gouverneur en plus de ses missions de coordination entre les services déconcentrés et d'interlocuteur entre les CR et l'État, il est chargé de la veille de leur bon fonctionnement et l'assurance de la bonne conduite des projets et des programmes. L'agence régionale de l'exécution des projets chargée de l'assistance juridique des régions, de l'ingénierie technico-financière, de la préparation des programmes de développement et de l'exécution des projets et des programmes, ainsi que l'agence de développement qui a pour mission la création d'une dynamique développement et de promotion territoriale et le renforcement de la mise en œuvre des projets et programmes économiques et sociaux réservés aux provinces. En général, il y a une multitude des agences au niveau régional, en plus de ces deux dernières, on trouve les agences de développement social (ADS), les agences de développement agricole (ADA), les agences urbaines (AU) et bien d'autres... La loi organique de la région 111.14 stipule que les régions peuvent dans le cadre de leurs compétences conclure des conventions et des partenariats entre elles, formant ce que la loi appelle « des regroupements des régions » ou avec des collectivités territoriales, « regroupements des collectivités territoriales » ou avec les administrations ou les établissements publics, les organismes publics non gouvernementaux étrangers, les autres organismes publics ou les associations reconnues de son intérêt général afin de réaliser des projets et des activités qui ont une utilité commune, comme elles peuvent composer des sociétés par actions avec les CT nommées « sociétés de développement régionales » pour la réalisation des activités de nature économique liées aux attributions de la région ou à la gestion d'un établissement public qui appartient à la région. Tous ces regroupements sont dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Donc il s'avère clairement qu'il y a une multiplicité des acteurs au niveau régional et un chevauchement des responsabilités et des missions entre ces derniers, il n'y a pas une précision claire des attributions de chaque acteur ni de la nature de la mission, s'il s'agit de tâche administrative, juridique, technique ou financière , il n'y a pas une détermination du domaine de l'intervention de chaque acteur , chose qui cause une dispersion des ressources matérielles et humaines, une augmentation des coûts et une réduction de l'efficacité de l'action , si la réduction du nombre des acteurs régionaux n'est pas possible au début du processus, une révision du statut juridique, des fonctionnalités, de la composition et des missions de chaque acteur est nécessaire.

## **4. Les disparités régionales au Maroc : Défis de la régionalisation avancée.**

Aujourd'hui, le retard accusé dans le développement de certaines régions est attribuable à une série de facteurs dont notamment ceux liés à l'inégalité de la répartition spatiale de l'infrastructure économique et sociale et de l'investissement public et privé dans le capital humain. La poursuite de ce schéma d'investissement risque de creuser les disparités régionales dans des domaines aussi fondamentaux que la capacité des populations à investir dans les ressources humaines et à acquérir les aptitudes professionnelles indispensables à l'insertion dans le marché du travail et la protection contre la dégradation des niveaux de vie. Au regard des données disponibles, la dynamique du développement socio-économique régional a été appréhendée à ce niveau à l'aide d'indicateurs élémentaires et composites. Le but est d'approcher, à l'échelle régionale, le niveau de développement humain, économique et social, d'en mesurer la dynamique des disparités et la convergence, et d'en révéler les déficits persistants.

### **4.1. La situation socioéconomique du Maroc**

Les réalisations enregistrées à l'échelle nationale sont appréhendées à travers la santé, l'éducation, l'activité économique et les équipements sociaux. La répartition régionale de ces réalisations est abordée, par la suite, pour en analyser l'équité et la dynamique.

#### **4.1.1. Santé**

Le Maroc s'est attelé ces dernières années à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs dans le cadre de sa politique sanitaire. Ainsi la réduction des disparités régionales en matière de soins primaires, la réduction des inégalités d'accès entre le milieu urbain et rural et l'accompagnement des flux migratoires font partie de ses prérogatives les plus importantes. Le Maroc connaît, à ne pas en douter, une réduction nette de la mortalité maternelle, de la mortalité infantile et une éradication des maladies pandémiques. Néanmoins, les indicateurs du secteur varient considérablement et les inégalités persistent entre le milieu urbain et rural, entre la population aisée et pauvre, entre les régions et les provinces. À titre d'illustration, seules les régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat et Fès-Méknès ont une couverture des médecins meilleure que la moyenne nationale puisqu'elles s'accaparent en 2011, 53% des médecins. De même, en 2012, huit régions qui sont Dakhla-Oued Ed-Dahab , Marrakech-Safi, Béni Mellal-Khénifra, Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceima enregistrent un taux de mortalité maternelle inférieur à la moyenne nationale.

Plusieurs facteurs de nature diverse déterminent l'accès aux soins de santé, tels que la distance, le lieu de résidence, le genre...etc, et font que les résultats au niveau national diffèrent sensiblement de ceux au niveau régional. Ainsi, si globalement des évolutions positives ont été enregistrées. Les statistiques révèlent, malgré tout, d'importants déficits et disparités régionales en matière d'accès aux services sanitaires.

#### **4.1.2. Education**

L'éducation constitue, il faut le rappeler, un enjeu sociétal primordial dans la mesure où elle est le facteur déterminant de l'ascension sociale. D'ailleurs, la conscience de sa valeur est claire auprès de la population : en 2014, près de 93% de la population et 76% des jeunes considèrent que l'éducation est un facteur important de l'ascension sociale. Malgré les efforts fournis par le Maroc, d'importantes disparités interrégionales et intra régionales persistent dans le système éducatif. À commencer par une concentration élevée des services publics sociaux de base, uniquement, au niveau de quelques régions telles que Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra. Le système d'enseignement censé être uniforme pédagogiquement a finalement une capacité différenciée de rétention selon les régions. Ainsi, les disparités sont également relevées entre le

milieu urbain et rural d'une même région et touchent toutes les dimensions relatives à l'éducation, telles que le préscolaire, la scolarité des filles, le soutien social, le taux d'encadrement, les acquisitions scolaires...etc.

En 2014, Guelmim-Oued Noun, Souss-Massa, l'Oriental, Fès-Méknés enregistrent les meilleurs ratios d'encadrement (ratio d'élèves par enseignant), tandis que, la région de Casablanca-Settat a réalisé une contre-performance, soit un taux de croissance annuel moyen en augmentation de 3,9 % entre 1999 et 2014. La région de l'Oriental enregistre des disparités de scolarité au niveau du primaire et sont assez éloignées du taux net de scolarisation national. Pour le collégial, considérant qu'il y a obligation scolaire préconisée par la charte, les statistiques montrent que Fès-Méknés, Marrakech-Safi enregistrent des niveaux préoccupants, tandis que Casablanca-Settat enregistre le taux de scolarisation le plus élevé, dû notamment, à l'existence du privé et la présence d'un monde rural restreint dans cette région .

#### **4.2. Les disparités régionales dans le secteur privé**

Le secteur privé au Maroc connaît une répartition géographique très centralisée et les indicateurs font ressortir une polarisation des activités économiques dans quatre régions du Maroc : Casablanca-Settat, Tanger- Tétouan-Al Hoceima, Rabat-Salé-Kénitra et Fès-Méknés, ce qui accentue davantage les inégalités régionales.

Procéder à une analyse à l'échelle microéconomique et régionale est toujours délicat, contrairement à l'échelle nationale. Ainsi, il n'est pas évident d'étudier le positionnement et la contribution du secteur privé dans la dynamique territoriale dans le processus du développement économique régional.

De même, les études régionales du secteur privé qui ont été faites à partir du recensement des entreprises marocaines dans les différents secteurs économiques opéré par le haut-commissariat au Plan et l'enquête du ministère du Commerce et de l'industrie révèlent que malgré un dynamisme du secteur privé, son expansion requiert des préalables souvent mis en évidence par les rapports d'organismes internationaux. En effet, la mise en œuvre d'une réglementation décentralisée de l'investissement n'empêche pas que l'environnement des affaires au niveau régional connaît encore de sérieuses faiblesses.

#### **4.3. Les autres déterminants des disparités interrégionales au Maroc**

L'examen des disparités spatiales à travers le monde montre que, la différence ne se limite plus qu'entre les pays développés du nord et les pays émergents du sud, mais aussi entre les villes et les régions d'un même pays. Cet état s'accroît avec la fragilité de la situation socioéconomique et les défis de la compétitivité que présente la mondialisation qui, selon Carroué (2002), est un processus producteur d'inégalités. L'évolution des disparités entre les régions est fortement liée à trois types de phénomène, à savoir l'urbanisation, la migration et la localisation des activités. ) Le premier déterminant des disparités interrégionales, qui est l'urbanisation, résulte directement du développement économique et impacte le marché du travail et les conditions de vie. Au Maroc malgré une armature urbaine équilibrée, la hiérarchisation des villes par rapport à la création des richesses fait apparaître les contrastes entre les différentes régions. Le développement non équitable des territoires engendre l'accumulation des retards et des handicaps tels que l'enclavement, le sous-équipement, la limitation ou la mauvaise gestion des ressources...etc . Cette différenciation dans le cadre de vie des habitants entre la ville et la campagne, entre les espaces favorisés et les espaces défavorisés et entre le centre et la périphérie du pays conduit à favoriser les migrations spatiales, notamment l'exode rural. Cette dernière résulte de la vulnérabilité du milieu rural qui est liée à la dépendance de l'activité agricole vis-à-vis du climat, ce qui y provoque et renforce la concentration de la pauvreté et des déséquilibres régionaux. En effet, une grande partie des migrations interrégionales se dirige vers les régions très urbanisées telles que le Grand Casablanca, dans le cadre de la recherche d'emploi et de

l'amélioration du niveau de vie. Le troisième déterminant qui joue un rôle important dans la dynamique régionale et engendre les disparités est la localisation des activités liée au niveau d'équipement. Cette concentration, essentiellement dans la région du Grand Casablanca, crée des écarts en termes d'activités, d'emploi, de productivité et de revenus entre les régions, car les effets d'entraînement positifs qui découlent du processus de spécialisation se font plus sentir à l'extérieur de la région d'implantation que sur la population locale.

## **5. Disparités régionales : Une mesure par l'approche de convergence.**

Les performances économiques varient d'une région à l'autre, car elles sont dotées inégalement d'infrastructures, du capital humain, de productivité des facteurs et autres. Bien qu'il existe une insuffisance de la recherche et de l'innovation généralisée pour toutes les régions marocaines, d'importantes disparités régionales rendent le processus de convergences régionales difficilement atteignable. Désormais, la croissance économique doit être ciblée, non seulement au niveau des secteurs de l'économie nationale, mais aussi et surtout au niveau de ses régions. Dès lors, l'approche descendante, qui est purement sectorielle et soutenue par la péréquation financière, doit être reléguée au second plan au profit d'une stratégie de développement basée sur la croissance endogène régionale. Par conséquent, la croissance au niveau macroéconomique a besoin de régions économiques performantes. De même, la croissance économique régionale, elle aussi, exige l'activation des moteurs de croissance et la réduction des disparités régionales qui y sont liées. Le bon fonctionnement des moteurs de croissance, de leur côté, nécessite une bonne gouvernance économique.

### **5.1. Aperçu socio-économique**

La réduction des disparités régionales au Maroc devrait constituer une préoccupation majeure pour le développement de l'ensemble du pays. Les écarts de développement entre les régions les mieux avancées et celles en retard sont révélateurs d'une grande hétérogénéité en termes d'investissement dans les ressources humaines, d'accès aux soins de santé, de croissance, de revenus, d'emploi, de pauvreté, d'inégalités sociales et d'équipements sociaux de base. Dans l'analyse et l'évaluation de la réduction des disparités régionales, la mesure du processus de convergence constitue une démarche intéressante. L'objectif est d'appréhender l'évolution de la distribution des écarts de développement régional en utilisant une approche de la mesure des inégalités régionales selon trois indices : le coefficient de convergence qui mesure le rythme de retour à la moyenne en régressant le taux de croissance du niveau de vie sur son niveau initial ; il explique dans quelle mesure deux régions éloignées se rapprochent et par conséquent les disparités se réduisent. L'écart moyen qui renseigne sur l'évolution de la dispersion de la coupe transversale. la durée demi-vie qui permet de se renseigner sur la durée moyenne pour voir les inégalités se réduire de moitié. Ces trois indices permettent de mesurer le processus de convergence du niveau de vie qui s'opère entre les régions du Maroc entre 2001 et 2017. Plusieurs conclusions s'imposent à partir des données des enquêtes sur l'emploi de 2001 et 2017 et sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et 2014.

**Tableau n° 1 : Evolution de l'indice de déficit socio-économique par région, en %, 2001-2017.**

Région	Indice de déficit		
	2001	2017	Evolution
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	4,85	2,72	-43,8
Oriental	5,09	2,79	-45,1
Fès-Meknès	4,76	2,95	-38,1
Rabat-salé-Kénitra	4,04	2,43	-39,9
Béni Mellal-Khénifra	4,90	3,35	-31,7
Casablanca-Settat	3,44	2,00	-41,9
Marrakech-Safi	5,49	3,06	-44,3
Darâa-Tafilalet	5,02	3,49	-30,6
Souss-Massa	4,65	3,01	-35,4
Régions Sud	3,41	2,21	-35,1
<b>Moyenne</b>	<b>4,54</b>	<b>2,73</b>	<b>-39,9</b>

Source : Auteur

## 5.2. Résultats des tests de convergence des niveaux régionaux de développement socio-économique.

Pour montrer dans quel domaine socio-économique, il y a persistance ou réduction des disparités régionales, on se réfère au test statistique présenté ci-haut  $\sigma$ -convergence. Cette dernière est mesurée par le coefficient de variation et la valeur des écarts moyens. Ce test mesure la réduction de la dispersion et le rattrapage des régions développées par les moins avancées durant la période étudiée. Ainsi, entre 2001 et 2017, les niveaux de signification de ces indicateurs conduits aux conclusions suivantes.

**Tableau n° 8 : Déficit socio-économique en % par dimension et région, 2017**

Régions	Education	Santé	Equipements sociaux	Emploi-niveau de vie	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	60,1	14,8	9,8	15,4	100,0
Oriental	54,0	15,0	9,1	22,0	100,0
Fès-Meknès	55,7	14,8	6,9	22,5	100,0
Rabat-Salé-Kénitra	61,5	12,8	7,1	18,6	100,0
Béni Mellal-Khénifra	50,6	15,5	8,2	25,7	100,0
Casablanca-settat	66,9	11,6	6,6	14,8	100,0
Marrakech-Safi	60,1	13,3	6,6	20,0	100,0
Darâa-Tafilalet	49,7	25,3	2,4	22,6	100,0
Souss-Massa	56,6	18,0	3,5	21,9	100,0
Régions Sud	59,9	18,1	5,8	16,2	100,0
<b>Total</b>	<b>58,1</b>	<b>15,4</b>	<b>6,7</b>	<b>19,7</b>	<b>100,0</b>

Source : Auteurs

Dans le domaine des dépenses de consommation, La significativité du coefficient de convergence indique une tendance confirmée à la réduction des disparités du niveau de vie entre les différentes régions du Royaume. Elle indique clairement que le niveau de vie des régions les moins riches tend à croître plus vite que celui des régions les plus riches. C'est ainsi que des régions moins nanties comme Drâa-Tafilalet, l'Oriental, Marrakech-Safi, Fès-Meknès affichent des taux d'accroissement du niveau de vie supérieur à ceux des régions qui comptent parmi les plus riches, tels que Ed Dakhla-Oued Eddahab, Lâyoune-Sakia-El Hamra, Casablanca-Settat, Guelmim-Oued Noun.

Par poste de consommation, deux groupes différents sont à distinguer : un premier groupe est composé des postes dans lesquels la convergence est affirmée et confirmée par une baisse du

coefficient de variation. Dans ces derniers, un processus de convergence régionale est clairement à l'œuvre. Il s'agit de l'alimentaire, de l'habillement, de la santé, de l'équipement et du transport. Un deuxième groupe est composé des postes pour lesquels la convergence existe, mais elle n'est pas significative : l'habitat, et l'enseignement et les loisirs. Il y a clairement une rigidité des disparités régionales à la baisse sur ces deux types de dépenses. Dans ces conditions, avec un rythme annuel tendanciel de convergence de 4%, il faudrait 24 ans pour que le processus de convergence arrive à réduire les disparités régionales initiales de moitié. L'analyse par poste de consommation donne des résultats plus tranchés : il faudrait 22 ans pour réduire les disparités régionales initiales de moitié dans le transport, 20 ans dans l'alimentaire et l'équipement, 16 ans dans la santé et moins de 15 ans dans l'habillement. Dans le domaine de l'éducation-formation, bien que les disparités régionales soient nettement réduites dans l'enseignement de base (primaire), on relève une résistance de ces disparités au niveau de l'enseignement collégial malgré le processus de convergence significatif durant les dernières années. À cet égard, les résultats du modèle de convergence montrent qu'il faudrait encore 19 années pour que les inégalités de l'accès à ce cycle se réduisent de moitié. Par rapport à l'enseignement secondaire et supérieur, marqué par de fortes disparités régionales, aucune tendance de convergence significative n'est constatée, ce qui risque de renforcer les disparités au niveau du stock du capital humain qualifié, mesurée par la proportion de la population de 25 ans et plus ayant atteint le niveau d'étude moyen ou supérieur. Dans le domaine de l'emploi, les tests montrent un processus de convergence évident en ce qui concerne le taux d'activité. À cet égard, l'indice de demi-vie montre qu'il faudrait encore 17 années pour que les disparités régionales dans ce domaine se réduisent de moitié. En matière de santé, les disparités régionales en termes d'offre de soins, notamment la couverture de la population par le personnel médical, se sont aggravées, entre 2001 et 2017, montrant une répartition de plus en plus inégale des médecins et du personnel paramédical entre les régions du pays. Dans ce sens, les résultats du modèle de convergence indiquent que la réduction de moitié de la répartition inégale des médecins demanderait 49 ans et du personnel paramédical 19 ans. En matière d'indicateurs de résultats de santé, on relève qu'il y a une convergence dans la réduction des disparités d'accès aux soins de santé. Ainsi il faudrait près de 10 ans pour réduire de moitié les disparités interrégionales en termes d'accouchement en milieu surveillé et de suivi de la grossesse. En ce qui concerne l'accès aux équipements sociaux, les tests de convergence confirment une tendance à la réduction des disparités régionales. Toutefois, si ce processus de convergence exigeait entre 10 et 13 ans pour réduire de moitié les disparités régionales d'accès à l'eau et à l'électricité, il demeure très lent (49ans) pour résorber la moitié des disparités régionales en termes d'accès au réseau d'égout. Dans l'ensemble, par référence au processus de convergence des différents agrégats sociaux via le recours aux indices composites de développement social et de développement humain, il s'avère qu'il n'existe pas un mouvement global de convergence des régions les moins développées vers les régions les plus développées. Ainsi la convergence régionale de développement humain affiche un processus très lent (27 ans) pour réduire de moitié les disparités régionales et le rythme de résorption des déficits sociaux interrégionaux, entre 2001 et 2017, s'avère insuffisant pour créer un processus de convergence multidimensionnel.

## **6. Conclusion**

Le phénomène de persistance des inégalités régionales constitue le point de départ de notre réflexion. Nous avons déjà eu l'occasion de nous familiariser avec ce concept tout au long de notre travail, c'est la raison pour laquelle, et dans l'optique de progresser vers la compréhension de notre problématique, nous nous sommes attelées, dans la troisième section de cet article, à étudier le concept de la régionalisation avancée et les inégalités des régions marocaines. En se

basant sur les indicateurs du développement économique et humain, on constate que le Maroc en adoptant ce nouveau concept de la régionalisation avancée, a connu une certaine amélioration, que ce soit au niveau de l'éducation, de la santé ou encore au niveau de son infrastructure et de sa croissance. Néanmoins, derrière ces évolutions au niveau national, subsistent et demeurent encore d'importantes disparités entre les douze régions du Royaume, ainsi qu'à l'intérieur même de ses régions, notamment entre les zones rurales et urbaines. Sur le plan régional, seules trois régions sur douze s'accaparent 43,5% de la production nationale, concentrent 72% de la production industrielle nationale et emploient 67% de l'effectif du secteur, il s'agit de Casablanca-Settat (23,4%), Rabat-Salé-Kénitra (11,6%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (8,5%). L'hétérogénéité des activités octroie aux régions marocaines des vocations variées, ainsi, trois groupes peuvent être constitués : Les régions à activités industrielles et de services. Les régions à activités primaires, extractives et minières. Les régions à activités composites. Sur le plan du développement humain, le taux moyen de vulnérabilité interrégionale des individus qui est de l'ordre de 18% est approché pour la tranche d'âge des enfants de moins de cinq ans et des femmes âgées de 15 à 45ans. Par ailleurs, d'importantes disparités régionales en matière d'accès aux services sanitaires font tache dans les évolutions positives qui ont été enregistrées ces dernières années au niveau national. Sur un même registre, le pays connaît une concentration élevée des services publics sociaux de base, mais uniquement, au niveau de quelques régions telles que Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra. Les régions de Fés-Meknès, l'Oriental et Béni Mellal-Khénifra enregistrent des disparités de scolarité au niveau du primaire et sont assez éloignées du taux net de scolarisation nationale. Ces spécificités économiques et sociales témoignent, certes, d'un dynamisme régional, mais accentuent les disparités entre les régions. Nous prenons également en compte, dans notre analyse, les inégalités à l'échelle intra-régionale qui ne doivent pas être prises à la légère, au même titre que celles interrégionales. Si certaines régions telles que Tadla-Azilal, l'Oriental, Taza-Al Hoceima-Taounate et Gharb- Charda-Béni Hssen sont caractérisées par un abondant scolaire élevé, des handicaps structurels au niveau de l'infrastructure de base...etc. les provinces et les milieux ruraux de ces régions le sont encore plus. Toutefois à partir d'une combinaison de variables, déduites de l'analyse du contexte et des spécificités des régions marocaines et extraites de la littérature empirique ainsi qu'en se basant, sur les données de la ventilation régionale par grand secteur d'activité, nous avons essayé de rassembler, dans cet article, un set de déterminants que nous jugeons adapter à l'économie marocaine.

### Référence :

- (1). Allalat Abdelhak (2004) : « La planification du développement économique et social au Maroc », HCP.2005
- (2). Bickenbach, F.,Bod, E.(2003).Evaluating the Markov property in studies of economic convergence .Internatuional Regional Science Review, 26(3), 363-392.
- (3). Baré J-F., L'évaluation des Politiques de développement, Approches pluridisciplinaires, L'Harmattan, 2001.
- (4). Banque mondiale & Banque Internationale pour la reconstruction et le développement & Société Financière Internationale, janvier 2010.cadre de partenariat stratégique pour le royaume du Maroc 2010-2013, rapport n° 50316-ma.
- (5). Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique, Instance Nationale de l'Evaluation du Système de l'Education de la Formation et de la Recherche Scientifique , CSE Décembre 2014.Rapport analytique, la mise en œuvre de la charte nationale d'éducation et de formation 2000-2013 acquis, déficits et défis.

- (6). Commission consultative de la régionalisation 2010.Rapport sur la régionalisation avancée soumis à la haute attention de sa majesté le roi Mohamed VI, 2010.Livre III, La régionalisation avancée au service du développement économique et et social, Royaume du Maroc.
- (7). Carroué L.,2002,«Géographie de la mondialisation»,Paris,Coll.U.Géographie,A.Colin, pp.255.
- (8). Daniel Noin,La population rurale du Maroc, 1972, Volume 27, Numero 4-5 PP 1222-1225
- (9). Dinu Balan, 2013.Régions,Régionalisme, Régionalisation. Clarifications conceptuelles et terminologiques, Université Stefan CelMare, Suceava, Codrul Cosminului XIX, n°1, P.107-126.
- (10). C.R.E.T.E.I.L Centre de Recherche sur l'Espace , les Transports , l'environnement et les institutions locales institut d'urbanisme de Paris.
- (11). Direction des Etudes et des Prévisions Financières, 2011, « Des inégalités régionales sous le prisme de l'accès aux droits humains : de la multiplicité à l'indivisibilité » .Ministère de l'économie et des finances , pp.15-16
- (12). Direction des Etudes et des Prévisions Financière, 2011, »Des inégalités régionales sous le prisme de l'accès aux droits humains : de la multiplicité à l'indivisibilité, « Ministère de l'économie et des finances, pp.9.
- (13). Frank Moulaert et Mehmood , 2008.Analyser le développement régional.De l'innovation t territoriale à la géographie de « dépendance du sentier, Géographie, économie, société 2008/2(Vol.10), p.199-222
- (14). Ministère de l'économie et des finances 2016. Loi de finance 2016
- (15). Ministère de l'éducation et de formation Professionnelle, 2014.Recueil statistique de
- (16). Ministère de la santé, 2012, »Stratégie sectorielle de santé 2012
- (17). Observatoire nationale du développement humain, 2012, « Les disparités dans l'accès aux soins de santé au Maroc Etudes de cas ».
- (18). l'éducation 2013-2014, Direction de la stratégie , des statistiques et de la planification, la division des études et des statistiques .
- (19). Ministère de la santé,Direction de la planification et des Ressources
- (20). Rachid El Ansari, « dynamique régionale et développement inégal au Maroc « Communication au colloque international Inégalités et développement dans les pays méditerranéens ».
- (21). Articles 14 et 15 de la loi n 45-08 relative à l'organisation des finances des CL
- (22). Haut-commissariat au plan.Mai 2010, « Carte de la pauvreté 2007 », pp.21.
- (23). Abdelaziz Adidi., Oct.2011.De l'aménagement du territoire au développement territorial : quelle transition ? I ére Conférence Internationale Territoriale I.C.I. les territoires, l'Intelligence, la Communication et l'Ingénierie territoriales pour penser ensemble le développement des territoires, Gatineau, Canada.